



Montreuil, le 26 octobre 2015



Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris

Monsieur Le Premier ministre,

Les Ouvriers d'Etat exercent leurs missions au sein de la Fonction Publique de l'Etat depuis plus d'un siècle. Ces agents non fonctionnaires sont identifiés par leur affiliation à leur régime de retraite, le FSPOEIE (Fond Spécial de Pension des Ouvriers des Etablissements Industriels de l'Etat).

Les ouvriers d'Etat au sein d'une fonction publique de carrière exercent des missions techniques de service public différentes de celles des fonctionnaires. Ces missions sont indispensables pour assurer la continuité du service public.

Les politiques de réduction des effectifs menées depuis de longues années ont conduit à l'abandon de certaines missions, à leur externalisation, mettant en péril la continuité du service public.

Le blocage des recrutements imposé depuis 2011 ne fait qu'accentuer ce phénomène, ce qui fait qu'aujourd'hui des services entiers sont dans l'incapacité de fonctionner ou contraints de rechercher des solutions palliatives.

Les gouvernements successifs ont toujours invoqué un nécessaire toilettage des règles statutaires avant de reprendre une quelconque politique de recrutements.

Depuis près de 3 ans, le ministère de la Fonction Publique nous parle d'un projet de quasi statut interministériel permettant de recruter sur des missions spécifiques et techniques, missions jusque-là dévolues aux Ouvriers d'Etat.

Monsieur le Premier ministre, par la présente les organisations syndicales CGT représentatives des ouvriers d'Etat des ministères concernés tiennent à vous rappeler nos revendications:

Nous exigeons:

- la reconnaissance des ouvriers de l'Etat et de leurs missions.
- une réelle volonté politique d'embauches sous statut Ouvrier d'Etat.
- l'arrêt du moratoire et la reprise des recrutements en nombre suffisant pour pouvoir exercer nos missions de manière pérenne.
- l'arrêt des externalisations.

- le maintien et l'amélioration de notre régime de retraite, le FSPOEIE.
- L'amélioration de nos règles statutaires, mais si toilette ou harmonisation il doit y avoir, c'est pour aller dans le sens du progrès social et non le contraire.
- Toute évolution ne pourra se reposer que sur des règles et des statuts publics, nous revendiquons une fonction publique avec des agents sous statuts publics.
- Nous n'acceptons pas de règles statutaires qui seraient différentes entre les nouveaux recrutés et les OE en place.

Monsieur le Premier Ministre, nous vous demandons de convoquer rapidement **une table ronde avec tous les acteurs sociaux (employeurs, organisations syndicales, administration) concernés par ce dossier et, dans l'attente, de ne pas aller plus loin dans l'élaboration du projet de réforme gouvernementale.**

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, nos salutations distinguées.

Pour la FNTE CGT



Le Secrétaire Général
Hervé BAYLAC

Pour le SNOA CGT



Le Secrétaire Général
Charles BREUIL

Pour le syndicat CGT OM IGN



Le Secrétaire Général
Benjamin BRIANT

Pour le Bureau National
USAC CGT



Abdelouab MERBAH

Pour Le Syndicat CGT
Monnaies de Paris



Le Secrétaire Général
Jean-Jacques HEQUET

Pour l'UGFF CGT



Le Secrétaire Général
Jean-Marc CANON